



Akhannouch préside le premier Conseil d'administration du Groupement sanitaire territorial de Casablanca-Settat

Présidé par Aziz Akhannouch, le premier Conseil d'administration du Groupement sanitaire territorial de Casablanca-Settat a adopté son programme d'action et son budget 2026. La réunion a également acté le lancement du projet du futur complexe hospitalo-universitaire de Casablanca, appelé à renforcer l'offre publique de soins dans la région la plus peuplée du Royaume.



Les prix de gros des légumes en baisse à Casablanca

Pour la note hebdomadaire du 10 juin 2026 publiée par Casablanca Prestation, les marchés de gros affichent une baisse généralisée des prix des légumes. Les fruits demeurent globalement stables, bien que certains produits de saison enregistrent des corrections à la baisse. Du côté des viandes rouges, l'activité reste limitée, le marché n'ayant pas encore pleinement retrouvé son rythme habituel après la période de l'Aïd Al-Adha.



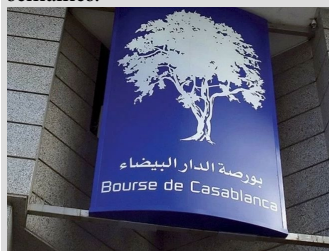
Informel : pourquoi le dynamisme économique ne suffit pas à l'enrayer (PCNS)

Le secteur informel apparaît, dans l'analyse croisée des économistes Hamza Saoudi et Adnane Lahzaoui, comme un révélateur des contradictions qui traversent le marché du travail marocain. Il absorbe une partie des actifs que le formel ne parvient pas à intégrer, mais pèse sur la productivité, la protection sociale et les recettes fiscales. Dès lors, sa formalisation ne se jouera ni dans les seuls registres administratifs ni dans un durcissement des contrôles. Elle dépendra de la capacité à rendre le formel plus avantageux que l'informel.



Bourse de Casablanca : le MASI accélère sa correction, prises de bénéfices sur les minières

Après avoir terminé le mois de mai sur une progression de 1,57%, portée par un regain de confiance des investisseurs et la flambée des valeurs minières, la Bourse de Casablanca poursuit sa phase de correction en ce début juin. Lors de la séance du 10 juin, l'indice MASI a chuté de 1,96%, pénalisé principalement par les fortes prises de bénéfices sur Managem et SMI, deux titres qui avaient largement bénéficié de la hausse des cours des métaux précieux ces dernières semaines.



Quand l'enfance devient contenu sur les réseaux sociaux

À l'ère des algorithmes, certains enfants accumulent des millions de vues avant même de savoir lire ou écrire. Filmés dans leur intimité, mis en scène dans des défis, des caméras cachées ou des contenus sponsorisés, ils sont devenus les visages d'une économie numérique en pleine expansion. L'affaire récente de l'enfant de six ans encouragé à boire de l'alcool, qui a choqué l'opinion publique marocaine, relance avec force la question des limites à ne pas franchir lorsque l'enfance devient un spectacle.



RMA ouvre un centre dédié à la gestion des sinistres automobiles à Marrakech

Après Casablanca, Rabat et Tanger, le réseau RMA Services s'élargit avec l'ouverture d'un nouveau centre à Marrakech. Dédiée à la gestion des sinistres automobiles, cette structure centralise les principales démarches de prise en charge des assurés.



Le PNUD Maroc et le Fonds vert pour le climat lancent le «Climate and Adaptation Award»

Le PNUD Maroc, avec l'appui du Fonds vert pour le climat, lance le «Climate and Adaptation Award». Ce Prix – soutenu par Enactus Morocco – vise à identifier, accompagner et valoriser des solutions innovantes portées par des jeunes entrepreneurs répondant concrètement aux défis de l'adaptation au changement climatique au Maroc.



RESTAURANT WADI

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 DHS.
Siège social : RESIDENCE SOUKARA - MAGASIN N° 2 - HAY MOHAMMADI - AGADIR
RC : 56739
Au terme d'un acte sous seing privé, en date à Agadir, le 07/11/2025, il a été établi les statuts d'une société responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivants :

□ La cession de 100 parts sociales que possède Monsieur ALI YOUSIF ABUAAGILA, et la cession de 450 parts sociales que possède Monsieur AFIF ELDIN EL MOSHARAF ABDELRAHMANE, au profit de Monsieur ALI ABDOU, titulaire de la carte de résidence numéro J019877Y, Le nouveau cessionnaire est devenu propriétaire de la société en question à biens et parts entiers. De ce fait, il garantit à 100% les crédits et les engagements de la société à partir de la conclu-

sion de ce jour.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir le 10/06/2026, sous le numéro 162178.

STE GROUPEMENT DES SPÉCIALISTES POLYVALENT ET SÉCURITÉ

INCENDIE - GSPSI-SARL AU

AU CAPITAL DE 20 000.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : C/O BLOC A4 N 85 CITE AL QODS AGADIR.
RC 54153 AGADIR
CESSION DES PARTS SOCIALES.
I- I- Aux termes de la décision extraordinaire des associés en date du 19 Mai 2026, il a été décidé ce qui suit :
II- L'acceptation des cessions de parts sociales appartenant à M. ASSBAR MOHAMED au profit de M. ECHCHARKI AZIZ et M. OUANNA MOHAMED
III- Changement de forme juridique de LA société de SARL AU à

SARL

IV- Nomination du nouveau gérant M ECHCHARKI AZIZ
V- Mise à jour les statuts.

VI- Dépôt légal au registre de commerce a été effectués au greffe du tribunal de commerce d'AGADIR le 09 JUIN 2026 sous le numéro 162161.
POUR EXTRA ET MENTION.

M5 RESIDENCE

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE « SASU »
I. Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 06 mai 2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société par Actions Simplifiée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- La forme : Société par Actions Simplifiée à Associé Unique « SASU »
- Dénomination : M5 RESIDENCE

- Objet : Promotion immobilière
- Siège social : N° 65 Avenue Ghandi D4 2 ème étage Cité Dakhla, Agadir
- Durée : 99 ans
- Capital social : 5.150.000 Dirhams
- Exercice social : Du 1 er janvier au 31 décembre de chaque année
- Le Président : M. Amine AMOR
II. Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 20 mai 2026 sous le numéro 161834.
III. La société a été immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 20 mai 2026 sous le numéro 68977.

LA SOCIETE MESITO CONSULTING

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 16/12/2025, il a été décidé ce qui suit :
- Cession des parts : Les opérations de cession des parts

se sont effectuées, suivant un acte sous seing privé en date du 16/12/2025, entre les personnes physiques, ainsi nommées de manière suivante :
Mr KAMINSKY ALEX cède et vend Deux cents Quarante Parts (240 parts) lui appartenant dans la société dite «ME-SITO CONSULTING» SARL AU de Cent Dhs chacune (100 Dhs) à Mme. KHAOULA KIKI.
- Nouvelle répartition : Mr KAMINSKY ALEX.....760 parts
Mme. KHAOULA KIKI.....240 parts
- Transformation de la forme juridique:
- L'associé unique décide la transformation de la forme juridique de la société qui était « Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique» (SARL AU) et qui devient « Société A Responsabilité Limitée» (SARL), ceci après l'enregistrement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

FIDICIAIRE BOUHTANI
TRAVEAUX DE COMPTA-
BILITE
MR. BOUHTANI MOHA-
MED
COMPTABLE AGREE

SOCIETE TARGAGRI S.A.R.L

CONSTITUTION DE SOCIETE

Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 06/05/2026
à Biougra, Il a été
établi les statuts d'une
société à responsa-
bilité limitée dont les
caractéristiques sont
les suivantes :

*Dénomination :
SOCIETE TARGAGRI
S.A.R.L

*Objet : VENTE MA-
TERIAUX D'IRRIGA-
TION ET PRODUITS
AGRICILES EN
DETAIL.

*Siège Social: N° : 62
LOTI. JAOUHARA -
BIOUGRA, CHTOUKA
AIT BAHA.

* La durée de la
société : est fixée à
99ans (Quatre Vingt
Dix Neuf Ans).

* Capital : est fixé à la
somme de 100.000,00
DHS (Cent Mille
Dirhams), divisé en
1000 (Mille) parts so-
ciales de 100.00 Dhs
chacune.

* Apports : il a été ap-
porté à la société les
sommes ci-après qui
ont été intégralement
Versées par les asso-
ciés à savoir :

- Mr. ESSAIDI YAS-
SINE 49

000.00 DHS.

- Mr. ESSAIDI AH-
MED
51 000.00 DHS
TOTAL 100.000.00
DHS.

* Gérance : Mr. ES-
SAIDI YASSINE , est
nommé gérant unique
de la société pour une
durée illimitée.

* Signature : La
société sera valable-
ment engagée pour
les actes la concer-
nant par la signature
unique de Mr. ESSAI-
DI YASSINE .

* Bénéfices : Les
bénéfices nets, après
prélèvements légaux
et statutaires, sont ré-
partis entre les parties
au prorata de leurs
parts.

* Année Sociale : Du
01 Janvier Au 31 Dé-
cembre.

* Dépôt légal : il
a été effectué au
greffe du Tribunal
de Commerce de
Biougra sous N° 269
le 08/06/2026, et au
registre de commerce
sous n° 1309 le
08/06/2026.

Pour Mention et Ex-
trait

Gérant : BOUHTANI
MOHAMED

SOCIETE: O2MN RH SARL

SOCIETE A RES-
PONSABILITE LI-
MITEE

AU CAPITAL DE DH
: 10.000,00
SIEGE SOCIAL : AV.
HASSAN BOUALAA-
MANE FH500 BLOC
C GALERIE MAMOU-
NIA BUREAU
NR1 1ER ETAGE
CITE DAKHLA AGA-
DIR ».

- Cessions des Parts
Sociales.

- Transfert du siège
sociale.

Aux termes d'un
P.V. en date du
25/10/2025 à Agadir,
les associés de la
société O2MN
RH(Sarl) ont déci-
dés de délibérer sur
l'ordre du jour :

- Cessions des Parts
Sociales : Madame
TILILT Naima, demeu-
rant à 14 RUE DE
CHAMBORD
78711 NANTES LA
VILLE FRANCE,
née le 22/07/1977,
titulaire de la CIN N°
PX807596 Nationalité
marocaine, En s'obli-
geant à toutes les
garanties ordinaires
et de droit en pareille
matière, cède et
transporte à :

- Madame TILILT
Mina, demeurant à 33
RUE DES FOSSES
ROUGES LIMAY
78520 France, née le
13/11/1987, N° CIN
PX822403 Nationa-
lité marocaine, qui
accepte : 25 parts
sociales (Vingt Cinq

parts sociales
d'une valeur de
100 Dirhams (Cent
dirhams) chacune,
entièrement libé-
rées, de la société
« O2MN RH SARL »,
société à respon-
sabilité limitée au
capital de 10.000,00
Dirhams, divisées
en Cent Parts de
Cent Dirhams cha-
cune, dont le siège
social est à AVENUE
TAGMOUT-1RE-
SIDENCE MYSK
APPT 14 EL HOUDA
AGADIR.

- Monsieur TILILT
Mohamed, de-
murant à 2 RUE
ETOILES FILANTES
18570 LA CHAPLLE
SAINT URSIN
FRANCE, née le
25/05/1982, N° CIN
PX814212 Natio-
nalité marocaine,
qui accepte : 25
parts sociales (Vingt
Cinq parts sociales)
d'une valeur de
100 Dirhams (Cent
dirhams) chacune,
entièrement libé-
rées, de la société
« O2MN RH SARL »,
société à respon-
sabilité limitée au
capital de 10.000,00
Dirhams, divisées
en Cent Parts de
Cent Dirhams cha-
cune, dont le siège
social est à AVENUE
TAGMOUT-1 RE-
SIDENCE MYSK
APPT 14 EL HOUDA

AGADIR.

- Monsieur TILILT
Omar, demurant à 18
RUE DE CHAMBORD
78711 MANTES LA
VILLE FRANCE,
née le 01/06/1974, N°
CIN PX802899 Na-
tionalité marocaine,
qui accepte : 25 parts
sociales (Vingt Cinq
parts sociales) d'une
valeur de 100 Di-
rhams (Cent dirhams)
chacune, entièrement
libérées, de la société
« O2MN RH SARL »,
société à responsabi-
lité limitée au capital de
10.000,00 Dirhams,
divisées en Cent Parts
de Cent Dirhams cha-
cune, dont le siège
social est à AVENUE
TAGMOUT-1 RESI-
DENCE MYSK APPT
14 EL HOUDA AGA-
DIR.

- TRANSFERT DU
SIEGE SOCIAL :
- L'assemblée géné-
rale décide de transfé-
rer le siège social de
l'adresse : Avenue
Tagmout-1 résidence
mysk appt 14 El Hou-
da Agadir à la nou-
velle adresse : Av.
Hassan Boualaamane
FH 500 Bloc C galerie
Mamounia bureau
nr1 , 1 er etage
Cite Dakhla Agadir.
Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal d'Agadir.
Le ...10/06/2026.....
sous le N°162182.....

« INVESTIMMEUBLE » SARL

Siège social : LOT N°640, BP 1308, ZONE INDUSTRIELLE AIT MELLOUL RC INEZGANE N°6777
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
1) Aux termes d'un acte SSP, en date du 8 mai 2026, il a été décidé ce qui suit :
□ L'extension de l'objet social de la société « INVESTIMMEUBLE » SARL, par l'ajout de l'activité suivante : « Création et gestion des centres commerciaux » ;

□ Modification statutaire corrélative ;
□ Approbation des nouveaux statuts.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance d'Inezgane le 1 ER juin 2026, sous le n°894.

Pour extrait et mention
La gérance

« IMMODAK » SARL

Siège social : LOT N°640, BP 1308, ZONE INDUSTRIELLE AIT MELLOUL RC INEZGANE

N°6775
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL
1) Aux termes d'un acte SSP, en date du 8 mai 2026, il a été décidé ce qui suit :
□ L'extension de l'objet social de la société « IMMODAK » SARL, par l'ajout de l'activité suivante : « Création et gestion des centres commerciaux » ;
□ Modification statutaire corrélative ;
□ Approbation des nouveaux statuts.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance d'Inezgane le 1 ER juin 2026, sous le n°895.

Pour extrait et mention
La gérance

« 4S-DISTRIBUTION » SARL A.U

Siège social : MELK BOUAANANE, HAY EL JOURF INEZGANE RC INEZGANE N°20053
EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

1) Aux termes d'un acte SSP, en date du 8 mai 2026, il a été décidé ce qui suit :
□ L'extension de l'objet social de la société

4S-DISTRIBUTION SARL A.U, par l'ajout de l'activité suivante :
« Création et gestion des centres commerciaux » ;
□ Modification statutaire corrélative ;
□ Approbation des nouveaux statuts.

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance d'Inezgane le 1 ER juin 2026, sous le n°896.
Pour extrait et mention
La gérance

STE AUTO ECOLE NHAILA ADRAR SARL

MODIFICATION
Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 29/12/2025, enregistré à Agadir le 24/04/2026 : L'associé a décidé ce qui suit :

-Approbation de cession de Cent Mille parts sociales (1000 parts) détenues dans la société par M. NHAILA Abderrahim au M. NHAILA Youssef.

- La démission d'ancien gérant M. NHAILA Abderrahim et nomination de nouveau gérant M. NHAILA Youssef.
- la mise à jour des

statuts et ce conformément à la loi en vigueur.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir sous le numéro 161570 en date du 07/05/2026.

JMNY ARCHITECTES

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital social : 100.000,00 dirhams
Siège social : 79 Rue Jabir Ben Hayane Etage 2 Casablanca. RC : 718633 - ICE : 003913705000019

-----|/ Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 20 février 2026, et enregistré à Casablanca le 26 février 2026, il a été établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: « JMNY ARCHITECTES » S.A.R.L.A.U
OBJET : La société a pour objet exclusif l'exercice de la profession d'architecte.
SIEGE SOCIAL : 79 Rue Jabir Ben

Hayane Etage 2 Casablanca.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 (Cent mille) dirhams, divisé en 1.000 (Mille) parts sociales de 100,00 (Cent) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
GERANCE : La société est gérée par la signature de Monsieur JOUMANI Younes II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, en date du 26/02/2026, sous le numéro 1014600.
La déclaration d'immatriculation au registre du commerce déposée le 27/02/2026 sous N° 9734 registre chronologique.
La Conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application des règlements a été vérifiée par le secrétaire – greffier qui a procédé en conséquence à l'immatriculation, laquelle a reçu le N° 718633 au registre Analytique.
Pour extrait et mention.